

Industries culturelles (fiche nationale)

RNCP36768 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	321, 323, 320
Formacode(s)	32096, 13096, 46339
Code(s) ROME	K1206, E1402, K1602, L1302, E1103
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	15/07/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE PARIS XIII PARIS NORD VILLETANEUSE · SIRET : 19931238000017

UNIVERSITE DE PARIS VIII.PARIS VINCENNES · SIRET : 19931827000014

UNIVERSITE PARIS III SORBONNE NOUVELLE · SIRET : 19751719600014

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
FORMASUP PARIS ILE-DE-FRANCE	42071817300065	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie.

Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception et participation à des projets au sein des diverses industries culturelles et créatives au niveau local, national et international

Identification de l'environnement culturel, créatif et médiatique

Conception et réalisation de centres de ressources numériques

Conception et participation à des opérations de circulation des savoirs

Analyse de situations de communication

Analyse des offres et des politiques culturelles territoriales

Conception et participation aux actions de numérisation de la culture

Participation à la gestion administrative et budgétaire des projets en industries culturelles et créatives

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques de la mention

- Appréhender les enjeux sociaux, historiques, économiques, politiques, esthétiques et sémiologiques relatifs au développement des industries culturelles, créatives et médiatiques aux échelles nationale et internationales
- Maîtriser et mobiliser les fondements théoriques et critiques de l'action, de la médiation et des politiques culturelles du domaine, aux échelles nationale et internationale
- Mettre en œuvre des capacités d'expertise, d'étude et d'analyse dans le domaine de la culture et des industries culturelles, créatives et médiatiques notamment en lien avec les enjeux relatifs au numérique
- Mobiliser les méthodes d'analyse des situations complexes (enquêtes, diagnostics, entretiens, observation participante, analyse socioéconomique et organisationnelle) dans le champ des industries culturelles, créatives et médiatiques
- Concevoir et conduire des actions de communication liées à la culture et aux industries culturelles, créatives et médiatiques en intégrant les outils numériques
- Utiliser, différencier et interpréter les diverses formes d'écriture mobilisées dans les industries culturelles (écriture web, écritures sérielles, promotion médiatique, production journalistique, sciences sociales...)
- Concevoir et conduire des actions de médiation culturelle et de développement des publics
- Intégrer les savoir-faire, les modes de raisonnement, les normes et pratiques des univers professionnels constitutifs des industries culturelles, créatives et médiatiques
- Mettre en œuvre les enjeux juridiques (notamment de propriété intellectuelle) et de gestion financière spécifiques aux industries culturelles, créatives et médiatiques
- Gérer des projets dans les industries culturelles, créatives et médiatiques
- Développer des politiques et des actions culturelles au sein d'un territoire
- Identifier les enjeux et les problématiques d'un équipement culturel
- Rédiger des cahiers des charges spécifiques

- Sélectionner et utiliser les logiciels dédiés
- Maîtriser le montage vidéo
- Mettre en œuvre une communication transmedia

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP36768BC01 — Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36768BC02 — Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36768BC03 — Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36768BC04 — Contribuer à la transformation en contexte professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36768BC05 — Identifier les problématiques des industries culturelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appréhender les enjeux sociaux, historiques, économiques, politiques, esthétiques et sémiologiques relatifs au développement des industries culturelles, créatives et médiatiques aux échelles nationale et internationales
- Maîtriser et mobiliser les fondements théoriques et critiques de l'action, de la médiation et des politiques culturelles du domaine, aux échelles nationale et internationale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36768BC06 — Mener des expertises dans le domaine des industries culturelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mettre en œuvre des capacités d'expertise, d'étude et d'analyse dans le domaine de la culture et des industries culturelles, créatives et médiatiques notamment en lien avec les enjeux relatifs au numérique
- Mobiliser les méthodes d'analyse des situations complexes (enquêtes, diagnostics, entretiens, observation participante, analyse socioéconomique et organisationnelle) dans le champ des industries culturelles, créatives et médiatiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36768BC07 — Développer des stratégies de communication et de médiation dans le champ des industries culturelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir et conduire des actions de communication liées à la culture et aux industries culturelles, créatives et médiatiques en intégrant les outils numériques
- Utiliser, différencier et interpréter les diverses formes d'écriture mobilisées dans les industries culturelles (écriture web, écritures sérielles, promotion médiatique, production journalistique, sciences sociales...)
- Concevoir et conduire des actions de médiation culturelle et de développement des publics

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36768BC08 — Piloter un projet dans les industries culturelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Intégrer les savoir-faire, les modes de raisonnement, les normes et pratiques des univers professionnels constitutifs des industries culturelles, créatives et médiatiques
- Mettre en œuvre les enjeux juridiques (notamment de propriété intellectuelle) et de gestion financière spécifiques aux industries culturelles, créatives et médiatiques
- Gérer des projets dans les industries culturelles, créatives et médiatiques

- Développer des politiques et des actions culturelles au sein d'un territoire
- Identifier les enjeux et les problématiques d'un équipement culturel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

RNCP36768BC09 — Mobiliser les outils et techniques de communication numérique et audiovisuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Rédiger des cahiers des charges spécifiques
- Sélectionner et utiliser les logiciels dédiés
- Maîtriser le montage vidéo
- Mettre en œuvre une communication transmedia

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

J-59 : Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale

J-60 : Programmation et diffusion

J-63 : Services d'information

R-90 : Arts, spectacles et activités récréatives

R-91 : Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant(e) chef(fe) de projet, dans les industries culturelles et dans le numérique, au sein des industries créatives et médiatiques.

Conseiller(ère) ou consultant(e) en stratégie (chargé(e) d'étude socio-économiques, chargé(e) de missions stratégiques, conseiller(ère) en conduite du changement dans les industries de la culture et de la communication).

Chargé(e) de communication.

Chargé(e) des relations avec les publics.

Chargé(e) de développement culturel territorial.

Chargé(e) de médiation culturelle.

Concepteur(trice) et développeur(se) de projets culturels, et de communication.

Assistant(e) de production, dans les domaines de la musique et du cinéma, des compagnies de spectacle vivant ou des structures muséographiques et patrimoniales.

Développeur(se) de projets numériques dans la culture et les industries culturelles.

Développeur(se) des relations avec les entreprises non culturelles en particulier pour le développement du mécénat.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 173 €

Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	98 959
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	52 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X80 — Professionnels des spectacles V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 714 €
Selon la branche	7 000 € – 9 135 €
Prise en charge	Branches concernées
7 714 €	Valeur par défaut · 204 branches
9 135 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNEF de la Publicité, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
7 030 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNEF Spectacle Vivant, CPNEFP de la blanchisserie, laverie, location de linge, nettoyage à sec, pressing et teinturerie
8 289 €	CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films
7 392 €	CPNEFP Grands Magasins/ Magasins Populaires
7 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	15/07/2027
--	------------

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36768/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	6 000 €
Durée	1060 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	3
Organismes gestionnaires (CFA)	1
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	2
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 09/2026 à 09/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).